



## Licenciement économique pour salarié protégé

Par **bet**, le **29/01/2009** à **11:07**

Je suis un salarié prtotégé. Je travaille comme agent de prévention de sécurité depuis 13 années dans cette entreprise. Mon dernier jour de travail était le 1er janvier 2009. J'ai été convoqué le 07 et le 12 janvier 09 par ma Sté et le 28 janvier par l'inspection du travail pour notifier le licenciement économique.

J'aimerais savoir qui va me payer entre le 1 er et le 31 janvier 09 car le licenciement n'a pas été encore prononcé ni le préavis et combien vais je être payé. Juridiquement quand est ce que j'aurais mon solde de tout compte.

Merci.